

Le 24 février 2015

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 FEVRIER 2015

Réunis sous la présidence de Mr VERNAY Charles, Maire.

Sont présents: Mrs VERNAY Charles, LAMOTTE Robert, Mme BIGNON Stéphanie, Mrs JAUFFRET Daniel, BARBIN Alexandre, Mme JACQUET Madeleine, Mrs PEREIRA Filipe, ROBIN Christophe et Mme CARTET Danielle

Absent excusé: M. LAMOTTE Cédric

Secrétaire: M. LAMOTTE Robert

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

Vote des subventions

Le conseil municipal prend connaissance des demandes reçues et reconduit les subventions versées en 2014. En outre, 30 € par élève sont accordés aux établissements scolaires qui accueillent des jeunes domiciliés à Briant suite à leur demande.

Réflexion sur la location de la salle communale

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs à appliquer lors de l'utilisation de la salle et les définit comme suit :

Gratuit pour les associations communales

90 € par jour ou 120 € le week-end pour les habitants de la commune

150 € par jour ou 230 € le week-end pour les personnes extérieures à la commune

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux usagers qui ont réservé la salle avant le 20 février 2015, date de cette décision. Le conseiller municipal qui a en charge la gestion de la salle communale fait remarquer que le four et les frigos de la cuisine ne sont pas adaptés.

Tour de garde élections départementales

Les conseillers municipaux s'organisent pour assurer une permanence au bureau de vote lors des élections départementales le 22 et 29 mars 2015.

Questions diverses

Le Conseil municipal

- FIXE une date de réunion de la commission des finances : lundi 23 mars à 8 heures
- DECIDE de ne pas participer au financement du fonds de solidarité logement (FSL)
- SOUHAITE des renseignements sur le fonctionnement de l'association Entraide pour une éventuelle adhésion de la commune

- PREND CONNAISSANCE de diverses informations :

- La commune a reçu le 2^{ème} prix au concours départemental du fleurissement dans la catégorie des communes de moins de 250 habitants (382 €)
- Des vernes et des pins ont été coupés au plan d'eau et seront remplacés par deux noyers
- Des tuiles et des gravats seront acheminés par l'employé communal sur un chemin rural devenu impraticable à Frontigny, en accord avec l'utilisateur, nouveau propriétaire ; la commission voirie se rendra sur place pour étudier l'écoulement des eaux
- La cotisation au syndicat Refuge-Fourrière augmente en 2015 et a été fixée à 0.54 € par habitant

- L'évêché va prochainement terminer le déménagement du presbytère, le conseil municipal pourra ensuite visiter les lieux
- Le Sydesl a programmé des travaux à la goutte
- Le pays du Charolais-Brionnais organise « Les trophées de l'entreprise du Charolais-Brionnais » destiné à valoriser les entreprises qui font la réussite économique du territoire
- L'embrayage du tracteur devra probablement être changé
- Un conseiller fait part des remarques qu'il a eues au sujet du contenu du bulletin municipal

Prochaine réunion le vendredi 10 avril à 20 h 30

Le Maire,